

La voix de l'Opposition de gauche

Contre-réforme du marché du travail : partage des rôles.

09.01.2013

Les secrétaires généraux de la CGT et de Force ouvrière (FO) ont confirmé mardi que leurs organisations ne signeraient pas un accord sur la réforme du marché du travail si le patronat maintenait ses exigences en matière de flexibilité.

A l'approche d'un ultime round de négociations, jeudi et vendredi, organisations syndicales et patronales font assaut de déclarations pessimistes.

Bernard Thibault a assuré sur RTL qu'il souhaitait un accord, à condition qu'il s'agisse de faire reculer la précarité - ce qui est un des volets de la feuille de route remise par le gouvernement aux partenaires sociaux au début de la négociation, l'automne dernier.

"La difficulté, depuis, des discussions avec le patronat c'est que nous discutons de tout sauf du recul de la précarité puisque les employeurs (...) veulent surtout faire en sorte d'avoir une main d'oeuvre plus malléable, plus précaire", a déclaré le secrétaire général de la CGT.

"Il n'y aura en tout cas pas d'approbation de la part de la CGT sur une plus grande flexibilité du marché du travail en France", a-t-il ajouté.

Interrogé par Canal+, son homologue de FO s'est montré plus pessimiste encore sur la possibilité pour les partenaires sociaux de conclure un compromis *"historique"*, comme le leur a demandé le président François Hollande.

"Un accord historique, je n'y ai jamais cru", a déclaré Jean-Claude Mailly. "Je ne suis pas optimiste (...), en tout cas pour la signature de Force ouvrière. Il y a trop de divergences aujourd'hui entre ce que les syndicats demandent (...) et ce que souhaiterait le patronat."

"Entre ce que nous demandons - qu'il y ait plus de sécurité pour les salariés (...) - et de l'autre côté les organisations patronales, qui demandent beaucoup plus de flexibilité dans le marché du travail (...), je ne vois pas comment on va résoudre cette contradiction", a-t-il ajouté. Reuters 08.01

Les chances de compromis reposent donc sur des concessions de dernière minute du Medef, principale organisation patronale, et sur les syndicats réformistes que sont la CFE-CGC, la CFTC et, surtout, la CFDT.

Il faut au moins la signature de trois des cinq centrales syndicales engagées dans les négociations en cours pour qu'un accord soit réputé conclu et il y a peu de chances à ce stade que FO, et encore moins la CGT, sautent le pas.

"La CGT, la veille d'un congrès, a besoin de se refaire une virginité. Elle va le faire sur le dos des négociations", estime le négociateur de la CFDT, Patrick Pierron.

L'une des clefs de l'issue des négociations est l'éventuelle pénalisation des contrats de travail courts, revendication de l'ensemble des centrales syndicales mais que refusent jusqu'ici d'envisager les organisations patronales.

Après avoir jugé vendredi un accord possible, Laurence Parisot a évoqué lundi la possibilité d'un échec, dénoncé une *"surenchère tout à fait inacceptable"* et une ingérence *"perturbatrice"* du gouvernement dans les négociations.

"Cela rend les négociations plus difficiles et plus compliqués", explique l'entourage de la présidente du Medef, qui a de nouveau opposé lundi une fin de non recevoir à toute idée de modulation des cotisations patronales en fonction de la durée des contrats de travail.

Patrick Pierron estime cependant que le Medef ne pourra pas ne pas accepter, jeudi et vendredi, d'évoquer cette question qui fait au demeurant partie de la feuille de route fixée l'automne dernier par le gouvernement aux partenaires sociaux.

Dans ce document, le ministère du Travail demande à ces derniers de *"trouver des leviers"* pour que les contrats à durée indéterminée (CDI) redeviennent la forme normale d'embauche et évoque une *"modulation des taux de cotisation"* chômage.

"Il y a une explosion des contrats courts de moins d'un mois dans notre pays. Ça renforce la précarité", explique à Reuters le négociateur de la CFDT. *"Le Medef sait qu'il est obligé d'en discuter parce que c'est un préalable pour toutes les organisations syndicales."*

"Je n'ose imaginer que le Medef s'amuse à faire une réunion jeudi et vendredi en refusant de discuter de ce sujet, parce qu'il sait qu'alors il n'y aurait pas d'accord", ajoute-t-il. *"S'il maintient la réunion c'est qu'il est prêt à en discuter."*

Selon le site Internet latribune.fr, l'organisation patronale pourrait proposer une sur-cotisation des contrats de moins d'un mois, hors contrats dits d'*"usage"*, par exemple pour les travailleurs saisonniers, et d'intérim.

"Ça me paraît peu mais c'est à discuter", commente Patrick Pierron, pour qui l'un des obstacles à la conclusion d'un accord est en fait la difficulté des différentes sensibilités au sein de l'organisation patronale à s'accorder sur des concessions.

"Ça flotte beaucoup au Medef. Ils ont du mal à avoir un mandat", explique-t-il. *"Est-ce que le patronat arrivera à surmonter ses difficultés internes et à avoir une approche globale ? La balle est vraiment dans le camp patronal."* Reuters 08.01

Chacun aura compris que Pierron le jaune entend utiliser un élément *"clé"* en réalité à la marge pour signer un accord scélérat entérinant davantage de précarité pour l'ensemble des travailleurs, le Medef se prêtant volontiers au jeu.

Qu'est-ce qui va permettre à la CFDT de signer ? Le refus de la CGT et de FO de rompre avec le patronat et d'appeler dans l'unité la classe à la mobilisation contre la précarité et la remise en cause de tous nos droits, pour une augmentation générale des salaires de 30%, le smic à 1700 euros net, etc.